

## LA SOCIÉTÉ EMBELLITOIT

Depuis 2007, la société Maîtrise Solaire Sécurité enseigne Embellitoit, Maître artisan couvreur, est spécialisée en désamiantage/couverture de toitures industrielles à grandes surfaces.

Certifiée 1552 pour le désamiantage et 3181 pour la pose de couverture en plaques nervurées ou ondulées, nous sommes également RGE pour les conseils en isolation.

Notre axe d'intervention est principalement dans le sud de la France.

Depuis 2008, nous sommes partenaires des acteurs du photovoltaïque à grandes toitures avec qui nous avons su créer un réseau de confiance et de fidélité.

Nous sommes convaincus que l'avenir est dans le solaire et l'isolation des toitures industrielles.

## LES TOITURES EN FIBRO-CIMENT : UN POTENTIEL À VALORISER

Interdit depuis 1997, l'amiante reste présent dans de nombreux matériaux dont les toitures en plaques fibro-ciment. On estime à 3 millions de M² restant à dépolluer.

## L'amiante reste un enjeu :

- de santé publique pour les travailleurs au contact de ces matériaux
- obligation des propriétaires à réaliser une fois par an des prélèvements prouvant qu'ils sont en dessous du seuil légal
- pour l'environnement car très polluant suite à la désagrégation de ces fibres dans l'air
- fragilise les toitures avec risques d'accidents

LE PACTE GAGNANT/GAGNANT

REDEN SOLAR - KDI - 16000m<sup>2</sup>

Valeco, Isle sur la Sorgue, Boulodrome/Hippodrome, 2019



Profitez de notre expérience en désamiantage et couverture pour vous allier aux acteurs du photovoltaïque et bénéficier d'une toiture neuve avec un entretien assuré pendant 25 ans!

Nous vous proposons 3 types de pacte :

1) Désamiantage / pose d'un nouveau bac sec / mise en œuvre de la centrale photovoltaïque.

Pacte gagnant/gagnant\*

- 2) Désamiantage / pose d'un nouveau panneau sandwich en 40mm / mise en œuvre de la centrale photovoltaïque Pacte gagnant/gagnant\*
- 3) Valorisation de votre toiture Pacte gagnant/gagnant\*

Profitez des travaux pour poser du bac isolé afin de valoriser la rentabilité énergétique de votre toit.

\*sous condition de la visite technique validée par M. Benouzza Nos partenaires du photovoltaïque prendront à leur charge le coût du désamiantage et assureront la mise en place de la centrale sur votre toit.

## Le fonctionnement du partenariat :

- Validation du projet avec un contrat de promesse de bail après la visite technique par M. Benouzza, gérant de la société Embellitoit et encadrant technique
- Dépose du dossier en appel d'offres
- Mise en relation entre vous et le partenaire financier
- Réalisation des travaux (16 mois entre la visite technique et le démarrage)

Nous pouvons aussi refaire votre toiture bac acier, goudron ou tuile sans la mise en œuvre d'une centrale photovoltaïque. Un contrat en direct sera alors établi pour le prix moyen de :

- Désamiantage/couverture à 80€/m² pour du bac sec
- 90€/m² pour du bac isolé

Toutes les étapes de votre projet seront garanties par notre assureur

www.originelles.fr - Ne pas jeter sur la voie publique